

Motion PEDR

La section 02 est extrêmement favorable au concept de PEDR. Toutefois, elle juge inapproprié de faire un travail de sélection de dossiers dans les conditions actuelles.

La section 02 considère notamment que le nombre de primes est très largement insuffisant par rapport au nombre de demandes - 8 sur 44 en 2016 - et que cette situation inacceptable crée des fortes tensions et frustrations.

La section 02 propose de fixer le taux de réussite au moins à 50%. Cette évolution ne demande pas d'énormes efforts budgétaires et serait cependant une action très motivante pour la communauté.

Peter HOLDSWORTH
Président de la Section 02

Motion adoptée le 15 novembre 2016
21 votants : 21 oui, 0 non, 0 abstentions

Destinataires :

- M. Alain FUCHS, Président du CNRS,
- Mme Anne PEYROCHE, Directrice Générale Déléguée à la Science du CNRS,
- M. Alain SCHUHL, Directeur de l'INP,
- M. Barend VAN TIGGELEN, Directeur Adjoint Scientifique de l'INP,
- M. Olivier COUTARD, Président de la CPCN,
- M. Bruno CHAUDRET, Président du Conseil Scientifique du CNRS,
- Mme Pascale LAUNOIS-BERNEDE, Présidente du CSI de l'INP.